



Association « Collectif le vent tourne »

6, rue de la République

66000 PERPIGNAN

collectifventtourne@gmail.com

A l'attention de M. Chopin, Préfet du département de Pyrénées-Orientales.

Monsieur,

Déjà 70 éoliennes dans les Pyrénées-Orientales et beaucoup en projet !

L'éolien industriel prospère sur l'économie de la rente et n'amène pas d'emplois de manière significative et durable dans notre département, comme le fait remarquer notre député M. Casenove.

L'économie de notre département repose sur son attractivité, comme le dit si bien Mme Malherbe, Présidente du Conseil Départemental.

Comment renforcer et amplifier cette attractivité ?

Certainement pas en autorisant sur le territoire, des ICPE facteurs de nuisances.

Le Syndicat Mixte du Canigou exclut les sites éoliens dans sa charte.

La communauté de communes Albères Illibéris Côte Vermeille aussi.

Les Aspres piémont du massif du Canigou, qui sont le lien entre ces deux territoires doivent être préservés, donc nous demandons aux services de l'état un degré de protection identique, à celui de la charte du Canigou Syndicat Mixte.

Vous trouverez joints :

- Une motion appuyant cette demande portée par le Collectif Le Vent Tourne.
- Un dossier sur le contexte paysager Départemental.
- Un dossier sur la position des acteurs économiques locaux sur le premier projet à l'étude.
- Le comptage des pétitions signées par la population à ce jour.

- Une motion Régionale portée par 160 associations environnementales sous la bannière (TNE-Occitanie Environnement).

Date et Signature :



Association « Collectif le vent tourne »

6, rue de la République

66000 PERPIGNAN

collectifventtourne@gmail.com

MOTION POUR L'ARRÊT DU DEVELOPPEMENT DE L'EOLIEN INDUSTRIEL DANS LES PYRENEES-ORIENTALES

Motion du 04 mai 2019 adoptée par le bureau de l'association « Collectif le vent tourne »

A l'attention de Mr Chopin, Préfet du département de Pyrénées-Orientales.

Monsieur,

Nous sommes les héritiers d'une histoire, d'une culture, d'un patrimoine paysager exceptionnel et, comme par le passé, aujourd'hui se posent des choix qui engagent le futur pour de nombreuses années.

Comme vous le savez, nous sommes toujours plus nombreux à penser que l'éolien industriel est une grave menace pour l'avenir de notre Département.

Considérant :

- L'opposition du Syndicat mixte Canigou Grand Site de France, Label renouvelé en 2018, avec dans la perspective d'avenir un classement Unesco.
- L'opposition de la majorité des élus locaux, de plus en plus nombreux.
- La demande de moratoire du Conseil Départemental.
- La demande de moratoire du Député de la Circonscription.
- L'opposition citoyenne.
- L'opposition dans le secteur agri-viticole.
- L'opposition dans le secteur du tourisme (patrimoine paysager-patrimoine historique).

En conséquence, nous demandons solennellement :

- **l'arrêt de toute prospection de nos territoires**
- **l'arrêt de toute instruction de dossier**
- **l'arrêt de toute autorisation préfectorale nouvelle**

Date et Signature :